

Allocution de Denis MATHEN, Gouverneur de la province de Namur – Présentation du Corps  
consulaire de la province de Namur – Palais provincial le 15/01/2014

Madame la Ministre régionale,

Monsieur l’Auditeur général du Conseil d’Etat,

Monsieur le Président du Conseil provincial,

Monsieur le Commandant militaire de la province,

Monsieur le Secrétaire perpétuel de l’Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts,

Monsieur le Président du Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance de Namur,

Madame la Présidente du Tribunal du Travail de Namur et Dinant,

Monsieur le Bourgmestre de la ville de Namur,

Monsieur le député fédéral,

Madame l’Avocat général représentant le Procureur général près la Cour d’Appel de Liège,

Monsieur Le Gouverneur honoraire,

Mesdames les Députées provinciales,

Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux,

Messieurs les Consuls, à l’honneur aujourd’hui

Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités académiques, économiques, militaires et ecclésiastiques,

Chers Amis,

Permettez-moi, -pour certains d’entre vous ce n’est pas la première fois cette année et ce ne sera pas la dernière-, de vous accueillir en ce Palais provincial, afin tout d’abord de vous adresser mes vœux sincères de bonheur et de succès pour l’an neuf, que je renouvellerai de façon plus appuyée aux forces vives dès après-demain, mais particulièrement aujourd’hui afin de vous présenter, de manière officielle, le Corps consulaire de la province de Namur.

Ce projet, initié dès 2011, porté sur les fonts baptismaux par l’adoption de statuts en 2012, et marqué par de nombreuses rencontres, principalement ici au Palais provincial au cours des trois années écoulées, trouve son origine dans une réflexion se nourrissant d’une attente particulière du monde consulaire à l’égard du ressort Namurois.

Les contacts que la fonction de Gouverneur me permet d'avoir, notamment au travers de mes missions diplomatiques et protocolaires légalement dévolues, ont ainsi servi de déclencheur et de catalyse dans la mise en place de notre désormais « Corps consulaire de la province de Namur ».

Non pas qu'il faille voir dans cette démarche une logique d'opposition ou une sorte d'exanthème par rapport à ce qui existe ou ce qui se fait dans d'autres provinces ; que du contraire, nombreux sont les consuls dont le ressort s'étale d'ailleurs sur plusieurs d'entre elles, créant ainsi autant de passerelles bénéfiques à la Wallonie dans son ensemble.

Non plus qu'il s'agisse d'un joujou supplémentaire parmi les trésors de vigilance que Namur doit souvent déployer pour ne pas se faire oublier.

Mais la légitimité pour notre capitale régionale, siège des institutions et des administrations wallonnes, de pouvoir y accueillir une activité consulaire n'est-elle pas tout simplement évidente et ne prend-elle pas plus de sens encore à l'aube de la concrétisation de la 6<sup>ème</sup> réforme de l'Etat ?

Quelles que soient les mutations, les formes ou les avatars qu'est appelée à connaître la structure consulaire au niveau wallon, je suis persuadé que les bons choix seront posés et que toute évolution sera bien faite.

La réflexion que nous avons eue ici à Namur aura quoi qu'il en soit atteint son but, mettant ainsi en avant le dynamisme de notre province dans l'appréhension du « fait consulaire ».

Depuis mon entrée en fonction il y a déjà 7 ans, vous le savez, le domaine des relations internationales et la valeur ajoutée qu'elles apportent à notre territoire, a toujours été pour moi un *leitmotiv*, rasséréiné par les encouragements récents du Gouvernement wallon, à telle enseigne que j'en ai d'ailleurs fait le thème de ma dernière mercuriale devant le Conseil provincial en 2013, dans laquelle j'ai eu à cœur de souligner la constitution du corps consulaire à Namur.

Je disais alors que ce corps devait être vu comme un levier qu'il faut tenter d'activer à bon escient.

Son utilité ne fait à mes yeux aucun doute ; si vous parcourez la brochure illustrée « Moments d'Excellence », dédiée aux rencontres diplomatiques et internationales que j'ai l'occasion d'entretenir, et qui se veut être une réelle carte de visite pour notre province, vous constaterez qu'elle fait également la part belle aux autorités consulaires, à cheval entre la sphère économique et la sphère diplomatique.

Il me plaît à rappeler, s'il fallait encore démontrer la pertinence de cet outil, que les collaborations spécifiques de la Province de Namur avec la République des Seychelles, qui connaîtront des prolongements encore cette année, sont le fruit du contact noué avec son Consul général honoraire, d'ailleurs présent ce soir, à la faveur de la première rencontre préparatoire du corps consulaire en 2011, et traduisant la volonté de ce pays de développer des partenariats en matière d'enseignement et d'hôtellerie.

Si les visites officielles des ambassadeurs en province de Namur se déroulent dans les meilleures conditions, c'est souvent aussi grâce au dynamisme et à l'appui que fournissent les consuls généraux et honoraires, en collaboration avec mes services et en parfaite intelligence avec les autorités provinciales.

Les résultats concrets pour la filière bois, obtenus lors du networking d'entreprises à l'occasion la visite de l'Ambassadeur d'Estonie en 2013, -son Consul honoraire est également parmi nous aujourd'hui-, en est une autre illustration.

Bref, vous l'aurez compris, les opportunités qu'offrent pour notre province et pour notre capitale wallonne l'ouverture au monde, de même que la multitude d'outils permettant de les saisir et dont le corps consulaire fait partie, dans un sens mélioratif, doivent pouvoir continuer à guider nos actions et nos projets en 2014, c'est en tout cas un de mes souhaits.

La citation étant un peu au discours ce que la pancarte est au manifestant, et avant de céder la parole au Vice-Président, le Consul honoraire de Maurice, Robert Wtterwulghe, je m'en voudrais de vous laisser sur un goût d'inachevé et paraphraserai donc Lamartine qui « lisait dans l'avenir la raison du présent ».

Je vous remercie, vous souhaite une bonne soirée et encore une fois, tous mes vœux pour cette nouvelle année.